Image not found or type unknown

Le régime unique d'aménagement du temps de travail ?

publié le **17/07/2012**, vu **848 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

La loi du 20 août 2008 est venue supprimer les dispositifs antérieurs d'aménagement du temps de travail sur une période supérieure à la semaine (modulation du temps de travail, travail par cycles, réduction du temps de travail par attribution de jours de RTT, le temps partiel modulé...) pour laisser la place libre à la négociation.

Le régime unique est défini par accord collectif sachant que lorsqu'un accord d'aménagement du temps de travail (de branche ou d'entreprise) a été conclu avant le 21 août 2008, il reste applicable.

Lire l'article

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés